



**INFORMATIONS
PRATIQUES**

FORMAT
Présentiel

MODE DE PARTICIPATION
Paris
Palais BRONGNIART :
Place de la Bourse -
Paris 2e

DATE
Mardi 10 juillet 2012 de
8h30 à 14h00

LIEU
Palais BRONGNIART :
Place de la Bourse -
Paris 2e
Paris

PARTICIPATION
0 €

INSCRIPTION
www.aefr.eu

CONTACT
contact@aefr.eu
01 70 98 06 53



Séminaire

Séminaire EIFR - ASF : "DEFIS DE BALE III ET CRD4 POUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT SPECIALISES : Feuille de route et adaptations ?"

*en partenariat avec l'ASF, Association française des Sociétés Financières
et l'ASFFOR, l'Association pour la formation du personnel des sociétés
financières*

[[Inscription en ligne](#)]

PRESENTATION

En France la définition des établissements de crédit n'est pas limitée aux collecteurs de dépôts et englobe les établissements de crédit spécialisés. Le périmètre de CRD4 pose alors des contraintes particulières à ces établissements. Aussi au-delà du plan de travail classique pour s'adapter à CRD4 cette filière a-t-elle à se poser des questions structurelles significatives.

OBJECTIFS

Ce séminaire a donc pour objectif de faire le point d'une part avec les régulateurs sur le degré de latitudes possibles pour ajuster les différents textes concernés à cette situation spécifique et d'autre part avec les filières métiers sur l'échange de meilleures pratiques pour adapter les établissements à cette réalité.

PROGRAMME

INTRODUCTION : Régulation des « Institutions Financières » en Europe

I. Risques & Spécificité des établissements de crédit spécialisés

II. Adaptation du cadre français et de ses spécificités dans le nouveau dispositif réglementaire et prudentiel

- Transposition de Bâle III et CRD 4 pour les établissements de crédit
- Quelles conséquences des nouvelles dispositions sur l'agrément et le contrôle des établissements spécialisés en France ?
- Refinancement auprès de la BCE et risques systémiques

III. Priorités de mise en œuvre pour les établissements de crédit spécialisés

- Problématique des holdings vis-à-vis de leurs filiales
- Exemples de feuilles de route pour ces établissements

IV. Table Ronde : quel business modèle pour les établissements de crédit spécialisés en fonction de leurs activités ?

INTERVENANTS

Françoise PALLE-GUILLABERT, Délégué général, ASF
Anne-Laure KAMINSKI, Adjoint au Chef de bureau, DG Trésor
Cyril ROUX, Premier Secrétaire général adjoint, ACP
Edouard FERNANDEZ-BOLLO, Secrétaire général adjoint, ACP
Alexandre GAUTIER, Directeur des Opérations de Marchés, Banque de France
Jean-Yves FOREL, Responsable pôle services financiers spécialisés, Natixis (BPCE)
Marianne AUVRAY-MANGIN, Directeur Général GENEFIM, Société Générale
Eric SPIELREIN, Administrateur - Secrétaire général, DIAC
Alain LASSERON, Délégué général adjoint, ASF
Estelle SKOPAN, Compliance Director, Volvo Financial Services France
Jean-Marc VILON, Directeur Général, Crédit Logement
Thierry WILLIEME, Président, GE Capital France
Marie Agnès NICOLET, Présidente, Regulation Partners

PUBLIC VISÉ

- Directeurs financiers, juridiques et marketing des établissements de crédit spécialisés
- Directions générales et stratégie des banques
- Directions des Risques

Participation : 250 E

• Inscription en ligne	• Programme
• Bulletin d'inscription	

Nombre de places limité, RSVP avant le 3 Juillet 2012.

Contact : Anaele COJAN-BAUDANT au +33(0) 1 49 27 13 78 ou contact@eifr.eu.